

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

ASSISTANT A CHEF DE PROJET EN AMENAGEMENT DE L'ESPACE

LICENCE PROFESSIONNELLE

DOMAINE

Sciences Humaines et Sociales

Formation disponible en :

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

VAE

APPRENTISSAGE

• Modalités de candidature :

Application candidatures

• Lieux de formation :

EIVP (80, rue Rébeval, Paris) ; Département de Génie urbain et ENSAVT (Champ-sur-Marne, Cité Descartes)

• Contacts :

Responsable de formation : PELLEGRINO Margot

Secrétariat : ROUSSEAU Raymonde

Bâtiment : Lavoisier

Bureau : I24

Téléphone : 01 60 95 73 36

Fax : 01 60 95 73 49

Courriel : Raymonde.Rousseau@u-pem.fr

• Calendrier :

Stage de 12 semaines (été)

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion professionnelle (SIO-IP) : sio@u-pem.fr / 01 60 95 76 76

www.u-pem.fr/formations/696

POUR Y ACCÉDER

La licence professionnelle est une formation en un an, accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale.

COMPÉTENCES VISÉES

- maîtriser le process du projet à toutes ses étapes, à en coordonner les activités consubstantielles,
- travailler en liaison avec les professionnels de la construction et de l'aménagement urbain,
- émettre un point de vue fondé sur le plan technique, et savoir proposer des solutions techniques ou économiques,
- participer au contrôle de la conformité du projet à la réglementation en vigueur,
- animer une réunion, à rendre compte, à rédiger un compte-rendu

APRÈS LA FORMATION

Cette licence vise une insertion professionnelle immédiate et procure aux étudiants des compétences et des savoir-faire leur permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans la conception et le suivi opérationnel des projets.

LES + DE LA FORMATION

La licence professionnelle d'assistant à chef de projet en aménagement de l'espace (ACPAE) couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS ANNUELS

UE1 Gestion du projet

UE1-1 Connaissance du milieu professionnel - Acteurs du projet

UE1-2 Communication et management - Gestion du projet - Ma

UE1-3 Gestion technique, administrative, juridique et financière - Droit - Gestion administrative et financière des travaux - Gestion technique des chantiers

UE2 Aménagement et Urbanisme

UE2-1 Culture de l'architecture et de l'urbain - Introduction à la culture architecturale - Introduction à la culture de l'urbanisme - Introduction au Génie urbain

UE2-2 Eléments d'Aménagement et Urbanisme - Paysage et biodiversité - Voirie et réseaux, - Espace public/privé - Mobilité et transport

UE2-3 Atelier de synthèse

UE3 Projet durable et dimension environnementale - Normes environnementales - Energie et climat - Hydrologie - Assainissement - Gestion des déchets

UE4 Outils et techniques de représentation - SGBD + présentation - CAO/DAO - SIG (2D et 3D) - Modélisation 3D (BIM/IFC, maquette numérique)

UE5 Construction - Infrastructure - Superstructure - Réhabilitation

UE6 Projet tuteuré

UE7 Stage